MAIRIE d'AUREILLE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance publique,
le mercredi 29 septembre 2021 à 18h30, en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- **Exonération de redevance d'occupations commerciales du domaine public**
- **Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de travaux de proximité**
- **Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les exercices 2016 et suivants de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles**
- **Convention de mise à disposition de locaux communaux à l'association « Les Potes Rient »**
- **Convention de mise à disposition de locaux communaux à l'association « Fais ce qu'il te plait »**
- **Convention de mise à disposition de locaux communaux à l'association « Flour e poutagié »**
- **Acquisition de la parcelle BP 15 sise, Saint Roch**
- **Convention de gestion d'une fourrière automobile**
- **Approbation du rapport d'activités 2020 de la CCVBA**
- **Approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement des communes de la CCVBA 2020**

Questions diverses.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Fait à Aureille, le 24 septembre 2021

Le Maire,
Lionel ESCOFFIER

MAIRIE D'AUREILLE R.F. (Bouches-Rhône)

Code Postal : 13930 – Tél.04.90.59.92.01 – Fax 04.90.59.93.80
E-mail : contact@mairie-aureille.fr